ONZIEME ANNEE — N° 409 — On s'abonne au Bureau du Journal; 17, RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arrt) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 10 FEVRIER 1917

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.

LE NUMERO:

FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE: PASSY 46-11

ANNONCES
Agence **MURATET & Cie**
12, *Rue d'Hauteville*
Tél. : Bergère 43-91

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois.

LE NUMERO:

FRANCE. . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

La Tuberculose tue cent mille Français chaque année

SUR UN LIVRE D'HARLOR

Liberté, Liberté chérie!

Le roman à thèse meurt il est mort. Cet hybride aura servi de transition entre le roman tout court et un genre nouveau, dont Harlor nous offre un des premiers échantillons. On sait qu'elle n'appartient guère à la catégorie des auteurs qui imitent ou recommencent, mais qu'elle est plutôt de ceux qui inaugurent.

Cela consiste à présenter la thèse *vivante* à opposer un peu comme dans les dialogues philosophiques, deux théories, deux conceptions d'une même question, ou plutôt deux mentalités mais en plaçant les défenseurs de chaque opinion dans un cadre et une situation qui expliquent leur caractère et justifient leurs différences.

Ici, les deux points de vue sont incarnés dans deux frères, et ce n'est pas sans dessein. Roger et Michel Gallès se ressemblent; ils ont la même nation généreuse et droite, la même aversion pour les demi-mesures et les compromis avec soi-même; tous deux, quand ils se donnent, se donnent tout entiers, tous deux ont cette probité qui défend de ne pas aller jusqu'au bout de sa pensée et de ne pas y conformer ses actes.

Le capitaine Roger Gallès est depuis longtemps un ardent nationaliste. Pour lui, la guerre est, et sera toujours nécessaire pour revivifier les énergies d'une nation. Il méprise, comme étant des doctrines débilitantes, le pacifisme, l'humanitarisme, et il réprouve surtout le scepticisme, ainsi que cette manie de « furetage intellectuel » où sombrent les sociétés trop civilisées, qu'énerve l'habitude de la sécurité. Enfin, il aime la vie militaire, non pas en dépit, mais à cause de la discipline; il prise les gouvernements stables, les autorités solidement constituées, l'obéissance passive, en un mot l'ordre; il se méfie de toute forme d'indépendance de pensée, comme d'un acheminement vers l'anarchie et le désarroi.

Michel voudrait le rassurer, « lui rendre évident qu'il n'y aura rien d'avili parmi les hommes, tant que des sages élargiront les chemins lumineux par la patiente interrogation de leurs yeux grands ouverts ». La tradition de la France n'a-t-elle pas toujours consisté à se séparer de la tradition ? C'est de la France qu'ont jailli toutes les idées neuves, et il est dans son rôle d'entraîner à sa suite les autres nations vers ce qui est noble et généreux. C'est cet idéalisme qui la met parfois en danger, mais c'est lui qui la sauve au moment décisif, et qui fait son prestige unique dans l'Univers et dans l'Histoire. Et n'est-ce pas cela surtout que nous devons aimer en elle? Le vrai patriotisme n'est-il pas le culte rendu à ce qui constitue l'âme intime de la patrie, son être moral qu'il faut sauvegarder et protéger contre toute souillure ?

Michel, comme son frère, veut la France grande. « Grande ! Le mot est plein d'embûches. Grande par son étendue territoriale, ses richesses, ou par sa puissance de rayonnement? La France, ardente vigie, où est sa raison de vivre si elle ne guette plus les aurores bienheureuses, si son cri n'en stimule pas la clarté? »

Michel ne croit pas la guerre possible encore, dans l'état actuel de la civilisation et, tandis que Roger semble la désirer, comme purificatrice, pour tremper les volontés, il écrit :

« Je ne désespérerais de notre pays que si tous les Français, ivres de ce qui est proprement l'ivresse tudesque, ne rêvaient plus qu'hégémonie, caporalisation, raison du plus fort, main de fer, mépris de la vie humaine, nationalisme barbare... » La guerre éclate au milieu de leur discussion.

La loyauté de l'auteur — je ne puis trouver aucune autre raison — lui a fait mettre tous les atouts dans les mains de celui qui représente visiblement l'opinion contraire à la sienne propre. Témérité hasardeuse, mais aussi belle preuve de foi dans sa force, et dans celle de la vérité qu'il défend.

C'est Roger qui soutient la thèse aujourd'hui en faveur, lui à qui l'événement semble donner raison; c'est lui qui se bat, qui souffre pour son pays. Michel, nous dit-on, a voulu s'engager, mais nous ne savons pas pourquoi ce fut resté à l'état d'intention, et ce silence pourrait autoriser des suppositions désobligeantes. Il meurt, il est vrai, mais non en soldat; il a déchargé son revolver sur un Prussien qui insultait la femme qu'il aime; acte justifiable, mais irréfléchi, et où il semble difficile de voir de l'héroïsme; de plus, par cet acte, il entre en contradiction flagrante avec ses propres convictions. En criant à la brute qu'il tue : « Que la raison du plus fort soit donc la meilleure », il semble reconnaître cette raison du plus fort, oubliant qu'il a méprisé la force physique qui n'est que la violence et proclamé qu'il n'y a qu'une force, le droit.

Un autre trait encore plus caractéristique, l'infériorise vis à vis de Roger : il a épousé une femme-poupée : preuve d'une certaine sensualité qui s'accorde avec la faiblesse de caractère. On ne peut se défendre de penser qu'il est un de ces dilettantes de l'intellectualisme, dont faisait quelque peu partie son prétendu parrain, Michel de Montaigne, ou encore un de ces Hamlets modernes, que leur clairvoyance même paralyse, et qui n'agissent que par impulsion.

Ainsi, le genre littéraire nouveau tombe dans le même défaut que le roman à thèse ; toujours une théorie se déforme en prenant vie, parce qu'ainsi elle se particularise; et le lecteur attache nécessairement plus d'importance à l'exemple qu'à l'idée.

Les deux opinions qu'expose Harlor sont toutes deux françaises; elles réunissent chacune un nombre presque égal de partisans, et se partagent la France, dont les uns ne veulent considérer que la puissance matérielle, tandis que les autres ne se préoccupent trop exclusivement que de la noblesse morale.

Réconcilier les deux points de vue sera peut-être une des tâches de la femme dans cet avenir tout proche où son influence sera prépondérante. C'est ce que Harlor a sans doute signifié en faisant dire à son *La Bottin féminin*, la femme de Roger, qu'elle vivrait pour continuer les idées de Michel. La femme qui crée et perpétue la vie, n'en perd jamais complètement le sens; c'est dire qu'elle s'écarte autant de la rêverie abstraite que du matérialisme desséchant; ménagère et gardienne du foyer, elle en veut être aussi la lumière. Et le foyer élargi de la femme évoluée, c'est la Patrie.

ALICE BERTHET.

Conseil de Direction de « La Française »

Afin de simplifier le travail de notre secrétariat et d'épargner des frais de poste, nous annoncerons désormais ici les réunions du Conseil de Direction de La Française.

Nous prions les membres du Conseil de vouloir bien noter que la prochaine séance aura lieu vendredi, 16 février, à 5 heures, 17, rue de l'Annonciation.

COMMENT ON ASSISTE LES MERES et leurs Petits

Mme Mauger, femme du député du Cher, nous signale la situation particulièrement pénible d'une jeune fille, qui est mère et allaite son enfant.

Son fiancé, garde-républicain, a reconnu l'enfant et désirerait le légitimer par le mariage. Mais les règlements de sa profession, n'autorisent le mariage que dans des cas spéciaux et après des délais de présence déterminées 3 et 6 ans. D'autre part, sa mère, qui était son soutien est décédée en septembre dernier, laissant un petit avoir. Mais elle ne peut y toucher, son frère, soldat au 2e zouaves étant « disparu » et ne pouvant donc intervenir dans l'accomplissement des formalités héréditaires.

Mlle X... a demandé l'allocation qui lui a été refusée. Nourrice, elle n'a aucune ressource pour élever son enfant.

La voici donc trois fois victime des complications administratives : elle se voit refuser le mariage, l'héritage de sa mère, et une allocation, toutes choses auxquelles elle a droit. Peut-on se défendre d'un sentiment de révolte en face d'un cas semblable, qui ne doit pas être unique et qui laisse sans défense, une jeune femme et un nouveau-né à l'heure où le pays a besoin de toutes ses forces?

Expositions Ouvertes

Galeries Georges-Petit, 8, rue de Sèze.
Les aquarellistes français, jusqu'au 28 février.
Œuvres posthumes de Marie Paule Carpentier.
Aquarelles de Eugène Vilon jusqu'au 15 février.

Notes d'Actualité

En attendant du Charbon

Des femmes, jeunes ou vieilles, en cheveux ou encapuchonnées, quelques hommes des permissionnaires et des vieillards — forment une file interminable qui aboutit au magasin d'une grosse maison de charbon.

Leur longue théorie s'aligne sur les trottoir, sous l'œil vigilant des agents et sous le regard narquois des boutiquiers, bien abrités derrière la glace de leur devanture.

Ils sont sans aménité, ces dignes commerçants qui considèrent que cette double ou triple barrière vivante doit gêner leur clientèle et nuire à leur négoce. Certains ne peuvent dissimuler leur dépit et j'en sait un qui, chaque matin, lave à grande eau, devant sa porte histoire d'éclabousser ces gêneuses et de transformer le sol en un vaste et dangereux miroir.

Pensez-y, vous qui êtes favorisées et qui avez dans votre cave de quoi vous chauffer quelque temps, le thermomètre marque — 6° et c'est avant le jour qu'il faut prendre sa place pour être servie vers neuf heures. Les habituées arrivent tôt et se reconnaissent. On cause...

Une femme de mobilisé a trois jeunes enfants qu'elle laisse au lit; malgré le soin qu'elle a eu de fermer le compteur à gaz et de cacher les allumettes, on la sent impatiente, anxieuse : les enfants sont si ingénieux quand il s'agit de mal faire!

Une autre commence sa journée à neuf heures par privilège. Elle vit avec sa vieille mère et doit lui porter le précieux sac qu'elle espère obtenir. L'œil inquiet, elle suit l'aiguille sur l'horloge du kiosque-vigie; elle attend jusqu'à l'extrême limite, puis se sauve avant d'avoir pu atteindre le guichet. Ce matin encore la distribution a commencé trop tard, d'autres ont été plus matinales et ses deux heures de queue ont été perdues.

Tenant par la main sa petite fille — 4 ou 5 ans — encore ensommeillée et transie de froid, une mère arrive et tente de se placer en tête; l'agent décrète qu'un enfant de cet âge ne donne pas le droit de couper à l'attente et mère et fille prennent leur rang à cent mètres de là.

Seule, une nouvelle accouchée, serrant contre elle son poupon, obtient d'être servie de suite et repart avec sa double et précieuse charge.

Voilà pour les patientes, les résignées.

Il y en a d'autres, vraies alouettes parisiennes, gaies, bruyantes et insouciantes des heures de travail ou de sommeil perdues; elles se plaignent peu, n'en prennent pas le temps. Elles ont trop à dire, à raconter! Tout ce que nos plus célèbres « bourreurs de crâne » inventent journellement est colporté par elles commenté et elles trouvent encore à ajouter de leur cru. Là, selon l'heure et la température, selon qu'il arrive ou n'arrive pas de voitures pleines de sacs, il se fabrique de l'optimisme à outrance ou du pessimisme le plus décourageant.

D'autres femmes encore parlent haut et crient parfois, font d'amères réflexions presque toujours justifiées. Celles-là s'en prennent au Gouvernement, aux députés, aux conseillers municipaux qu'elles accusent d'incurie, d'imprévoyance, que sais-je encore!

Ah! Messieurs si elles votaient, je ne donnerais pas cher de votre mandat!

Mais vous souriez, vous que le féminisme n'a pas encore gagnés et qui vous croyez sûrs de vos électeurs.

Il est vrai que si les femmes votaient, nous n'aurions pas, après trente mois de guerre — et par cette température sibérienne — le spectacle triste et révoltant à la fois de centaines de ménagères exposées à toutes les intempéries pour attendre souvent en vain, le charbon indispensable à leur foyer. Mais ces femmes ont des maris, des pères qui souffrent eux-mêmes dans les tranchées et sans se plaindre, parce qu'il savent leurs souffrances nécessaires.

Ne pensez-vous pas qu'à leur retour ils vous demanderont compte de ce que vous avez fait pour protéger leurs familles, pour leur éviter la faim et le froid?

... Dans le square en face, de celles qui attendent un philanthrope a voulu perpétuer le souvenir de deux femmes de bien qui ont incarné cet esprit d'ordre, d'organisation et de prévoyance qui manque à tant de nos gouvernants; bien d'autres le possèdent, qui ne seront pas statutifiés par Moreau-Vauthier! M. C. M.

BOURSES des LYCÉES et COLLÈGES

Des bourses d'internat, de demi-pensionnat et d'externat sont conférées par l'Etat aux enfants de nationalité française dont l'aptitude a été constatée par un examen spécial et particulièrement à celles dont la famille a rendu des services au pays.

Elles sont de deux catégories : 1° bourses d'essai, concédées pour une année scolaire. 2° bourses de mérite, accordées à titre définitif. Des examens auront lieu en 1917, le 29 mars, au chef-lieu de chaque département. Les aspirantes doivent être inscrites au secrétariat de la préfecture de leur résidence ou de la résidence de leur famille.

Guerre à l'Alcool

A L'USINE DE GUERRE

Désireux de me rendre compte très exactement de l'état de l'industrie en France, j'ai visité depuis le début des hostilités maintes fois de nombreuses usines d'armes, d'obus, d'explosifs, de textiles et de buffleteries pour la défense nationale.

Partout j'ai rencontré une organisation ingénieuses nos industriels sont les dignes auxiliaires de nos soldats.

Mais partout aussi j'ai vu nos chefs d'usine anxieux. Tous les industriels m'ont signalé que la fabrication des munitions et des canons se trouve très gravement menacée par l'alcoolisme qui s'étale et augmente. La production de toutes les usines travaillant pour la défense nationale est terriblement compromise par les excès de l'alcoolisme. Ils se plaignent que l'alcool leur enlève un minimum de 50 à 60 0/0 du rendement normal de leurs usines. C'est-à-dire que nous perdons au moins une journée de travail sur deux.

L'alcool détruit donc l'industrie en déprimant le rendement technique de l'ouvrier.

Chaque balle fabriquée en plus, chaque obus dû à l'activité de nos ouvriers, ce sont par centaines de précieuses vies françaises qui sont sauvées. L'alcool est l'ennemi de ce travail attentif, intensif en qui réside le secret de la victoire.

Le gouvernement a-t-il le droit d'hésiter devant la nécessité qui s'impose absolument d'interdire l'alcool dans l'usine de guerre ?

De la volonté, des actes surtout chez ceux qui ont accepté la responsabilité de nous gouverner; voilà ce qu'il faut vouloir, ce que nous devons exiger impérieusement.

Parler haut, parler net, sera toujours à « L'Alarme » notre devise, tant pis pour les docteurs Pangloss qui trouvent que « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ». Il faut, de toute nécessité, que, pour cette lutte, le pays profite des leçons de la guerre; nous devons agir résolument, on ne peut pas, avec des demi-mesures insuffisantes, se donner de vagues illusions de conscience et croire ingénument avoir rempli son devoir, *il faut faire réellement quelque chose* et non pas avoir l'air de faire quelque chose.

Après les paroles, les discussions et les encouragements, un devoir absolu s'impose à nous, très précis, urgent, imprescriptible celui de réunir en un grand faisceau ces énergies et ces bonnes volontés qui s'affirment vraiment courageuses mais isolées, et tous ensemble de commencer ardemment l'action anti alcoolique régénératrice avec une forte discipline et une réelle opiniâtreté.

La durée des ravages de l'alcoolisme n'est point réglée par je ne sais quelle fatalité inaccessible et inéluctable, dont nous n'avons qu'à subir la loi. Il dépend de nous, de notre force, de notre activité, de notre volonté de l'anéantir.

Des pays où l'alcoolisme sévissait avec le plus d'intensité, comme la Suède et la Norvège, sont arrivés à combattre efficacement ce redoutable fléau. Aujourd'hui l'alcool n'exerce plus ses ravages dans les pays scandinaves. Le problème n'est donc pas insoluble. Il suffit de vouloir.

Luciani-Delpech.
Secrétaire Générale de l'Alarme.

P. S. — *L'Alarme* demande à tous les bons Français, les moyens de mener jusqu'au bout, jusqu'à la ruine totale de l'alcoolisme, son grand effort pour l'avenir de notre pays.

Adhérez, faites adhérer à l'Alarme. Adhésion à partir de un franc par an. Membre ayant droit au vote minimum, 10 francs; membre donateur, 500 francs. Président : M. Jean Finot.

LA JUSTICE CONTRE L'ALCOOL

Vers le milieu de janvier, le tribunal de la Seine, présidé par M. Masse rendait un jugement sévère contre M. Mollard, directeur d'une brasserie qui malgré la loi, avait continué à vendre de l'absinthe.

M. Mollard ne s'étant pas présenté à l'audience, le tribunal, que présidait M. Masse, l'a condamné par défaut à payer 163 *amendes de* 100 *francs pour chaque contravention constaté*, auxquelles il faut ajouter les doubles décimes, soit 40.000 francs environ et une autre amende de 7.722 francs représentant le quintuple des droits fraudés.

Au surplus, le tribunal a ordonné la confiscation de toutes les bouteilles saisies et la fermeture de la brasserie, sanction pénale édictée par la nouvelle loi.

Quant aux deux consommateurs, M. Lefeu et Mme Le Bourgo, ils ont été également condamnés par défaut à des amendes de 500 francs et 87 fr. 75 pour transport d'absinthe.

Quel tribunal condamnera le Gouvernement, qui depuis trente mois de guerre, a permis que se consomment partout les « amers variés non moins malfaisants que l'absinthe et dont la consommation a quadruplé depuis que l'absinthe est interdite.

Quel tribunal condamnera ceux qui ayant la charge de la défense nationale au dehors et au dedans, sont responsables de la recrudescence de l'alcoolisme parmi les soldats, les ouvriers, les ouvrières, anormalement éprouvés, et entraînés à demander courage ou récréation au poison qu'on leur permet, qu'on leur offre, à l'alcool sous toutes ses formes.

DEUX JOURS SANS THÉ

Une demande a été faite par le syndicat des pâtissiers, auprès de M. Laurent, qui met la dernière main à l'arrêté relatif aux pâtisseries. On a demandé au préfet de police si la mesure s'appliquait aux salons et maisons de thé qui, le mardi et le mercredi, ne vendraient pas de pâtisseries.

Le préfet de police a déclaré que la mesure ne comportait aucune exception : les maisons de thé devront fermer. Les propriétaires de ces maisons qui ne se conformeront pas à l'arrêté verront leurs maisons fermées définitivement.

Le syndicat des pâtissiers estime que la question n'est pas résolue, car obligera-t-on les cafés et des grands hôtels à ne pas servir de thé le mardi et le mercredi?

Et si l'on interdit le thé, ne faudra-t-il pas interdire à plus forte raison, le café et bien plus encore, toutes les boissons spiritueuses, grogs, punch ou autres, qui s'additionnent de sucre.

ASSOCIATION contre la Tuberculose et l'Alcoolisme

Siège social, 26 rue Vavin, Paris

L'Association contre la Tuberculose et l'Alcoolisme a été fondée en 1910. Elle a ouvert en 1912, la clinique de la rue de la Folie-Méricourt.

Pendant les 2 premières années, il a été donné environ 1.000 à 1.100 consultations par an à des tuberculeux de tous les degrés et les résultats obtenus par la méthode de récalcification du docteur Paul Ferrier, ont été des plus encourageants.

Cette méthode qui implique l'interdiction de l'alcool *contribue très utilement à la lutte antialcoolique.*

Dès le début de la guerre, depuis que la pénurie de médecins s'est fait tellement sentir, les docteurs de la Clinique ont été chargés par l'Associationu de donner des conseils de médecins générale à tous les malades indigents qui en demandent.

Le chiffre des consultations pour 1914, s'est élevé à 1.400 et, en 1915 il a dépassé 3.000. Le nombre des tuberculeux qui apprennent à se soigner sérieusement et à prendre des mesures de prophylaxie est toujours en augmentation.

La préservation de l'enfance est le but des plus constants efforts de l'œuvre. Une consultation spéciale pour les écoles du VI arrondissement a été ouverte rue Vavin en février 1915 et les enfants qui y ont été soignés s'en sont trouvés très bien. Cette consultation a été installée depuis janvier 1916 dans le Dispensaire municipal, 1, rue Félibien, et le nombre des malades s'accroit chaque semaine.

L'Association a été chargée, depuis août 1915, de soigner les soldats tuberculeux, convalescents ou réformés, dans les premiers sanatoria ou maisons de cure, qui ont été créés dans la région de Paris et beaucoup de combattants ont pu retourner au front dans un état aussi satisfaisant que possible, étant donné le temps pendant lequel ils ont suivi le traitement.

Avec l'aide des « Blessés au Travail » elle a organisé dans des établissements des travaux peu fatigants qui apportent à nos soldats un réconfort moral en même temps qu'une source de profits matériels très appréciable, surtout pour ceux qui sont séparés de leurs familles demeurées dans les régions envahies.

L'Association contre la tuberculose et l'alcoolisme, donne toujours soins et médicaments tout à fait gratuitement et offre des Comprimés récalcifiants à tous les dispensaires, refuges, infirmeries ou patronages qui lui en demandent.

Les cliniques de l'Association ont été mises à la disposition de la Protection du Réformé n° 2. L'œuvre y soigne et examine les réformés qui lui sont adressés. Ils sont si nombreux qu'elle a dû créer une consultation spéciale pour cette catégorie de malades à Paris et quatre médecins continuent à visiter ceux qui sont hospitalisés dans les environs.

Enfin, à l'œuvre est confiée la surveillance de la santé des 550 enfants de l'Orphelinat des Cuirs et Peaux de France et ses consultations sont ouvertes à tous les assistés de l'Œuvre Nationale de Protection en faveur des Femmes et des Enfants, victimes de la guerre.

LES FEMMES dans les Commissions administratives

ELLES MANQUENT dans une nouvelle Commission

Le sous-secrétariat d'Etat du Travail et de la Prévoyance sociale vient de constituer une commission chargée de répartir les subventions pour 1917 aux bureaux publics de placement gratuit. On y voit figurer 18 membres mais pas une seule femme ne sera appelée à y donner son jugement.

A l'heure actuelle pourtant, c'est une question qui les touche de bien près au moment où de toutes parts les œuvres féminines contribuent au placement des travailleuses et où de nouvelles institutions se créent spécialement pour cet objet. Pourquoi ne pas leur avoir donné ici la place à laquelle elles ont droit et où elles rendraient d'indispensables services.

Carrières Féminines

Nous publions sous cette rubrique tous les renseignements pratiques relatifs au travail professionnel des femmes.

NOUVEAUX METIERS

On annonce qu'une équipe de charpentières est désormais attachée aux services de l'armée anglaise.

Ces ouvrières sont, paraît-il, devenues très habiles dans la construction des baraquements en bois, qui surgissent de terre en si grandes quantités dans les lignes de l'arrière de nos alliés en France.

Ces ouvrières vivront dans un camp spécial, près de l'une des bases militaires. L'organisation intérieure en sera confiée à une intendante.

D'autre part, le Métropolitain de Paris, emploie depuis peu des électriciennes et des femmes d'équipe.

Et l'on signale qu'une femme au moins exerce à Paris, le métier de vitrier ambulant.

LES FEMMES SERONT PLANTONS ET SECRETAIRES

Une décision ministérielle remplace désormais par des femmes, dans tous les services de l'administration centrale de la guerre, les secrétaires et plantons militaires, quelle que soit leur classe.

Seront seuls exemptés du remplacement les engagés spéciaux et les auxiliaires blessés de guerre et physiquement inaptes à être renvoyés dans la zone des armées.

A titre exceptionnel, les services pourront conserver, mais en nombre limité et seulement à défaut d'hommes dégagés d'obligations militaires, d'engagés spéciaux et d'auxiliaires blessés de guerre, les techniciens spécialistes réellement irremplaçables et les auxiliaires affectés à des emplois d'où les femmes doivent être exclues pour des raisons d'ordre matériel, (notamment cyclistes, plantons de service de nuit).

Il nous sera permis de protester contre l'exclusion systématique des femmes de l'emploi de cyclistes, qui conviendrait mieux à certaines d'entre elles que des emplois de bureau.

POUR LE TRAVAIL DES FEMMES

Le dimanche 11 février, une grande réunion, organisée par le Comité Intersyndical d'action contre l'Exploitation de la Femme, aura lieu à la Bourse du Travail, salle Ferrer, à 2 heures, sous la présidence de M. Fiancette, conseiller municipal de Paris.

Les plus importantes questions actuelles concernant les conditions du travail des femmes : salaire, hygiène, moralité, etc., y seront traitées par les orateurs inscrits parmi lesquels nous pouvons citer :

Séverine, Jouhaux, secrétaire de la Confédération du Travail ; Quillent, secrétaire du Conseil judiciaire de l'Union des Syndicats de la Seine.

&

Nous serons reconnaissantes à nos lecteurs et à nos lectrices des renseignements qu'ils voudront bien nous faire parvenir pour cette rubrique.

ECHOS

LE DIVORCE POUR UN ROMAN

Un très gros commerçant de Paris, marié depuis quarante ans, intentait à sa femme une action en divorce. Il invoquait à l'appui de sa demande ce motif original que son épouse avait écrit un roman réaliste destiné à la publicité.

La huitième chambre de la Cour n'a pas admis cette thèse. Par contre, elle a donné droit à la requête de l'épouse qui, reconventionnellement, formulait une demande en séparation de corps basée sur ce fait que son mari la trompait depuis vingt-cinq ans.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Conseil National des Femmes

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

du lundi 5 février 1917, au Musée Social

La présidente, Mme Jules Siegfried, expose aux déléguées des sociétés affiliées au C. N., les raisons pour lesquelles elles ont été convoquées.

Le ministère des Affaires Etrangères, ayant décidé de fédérer toutes les sociétés françaises en vue d'une action commune « *contre la propagande ennemie en France* », a pensé qu'il était nécessaire que les éléments féminins y soient aussi représentés. A cet effet, il s'est adressé aux grands groupements féminins : le *Conseil National des femmes françaises*, *les trois sociétés de Croix-Rouge*, la *Ligue patriotique des Françaises*, etc., etc...

La Présidente du Conseil National espère que les sociétés affiliées au Conseil, ne voudront pas rester en dehors de cet important mouvement, et décideront d'adhérer à la *Ligue Nationale contre la propagande ennemie*, en acceptant l'ordre du jour rédigé par le bureau du Conseil.

Mme Avril de Sainte-Croix, afin de mettre les déléguées au courant de ce qui a été fait jusqu'ici, lit le procès-verbal de la « Réunion du 31 janvier 1917, au service de la Propagande du ministère des Affaires étrangères, 3, rue François-Ier, des représentants des grandes œuvres féminines ».

Après lecture de ce procès-verbal, Mme Avril de Sainte-Croix, secrétaire générale du Conseil National, explique les raisons pour lesquelles toutes les sociétés affiliées au C. N. n'ont pas été convoquées : comme pour toutes les grandes associations : agriculture, mutualités, coopératives, éducation populaire, un premier groupe d'initiative a été réuni, groupe sollicité de faire appel à toutes les sociétés en relations avec lui.

L'ordre du jour suivant, est soumis à l'approbation de l'assemblée :

Le Conseil National des Femmes françaises, sollicite de joindre son action à celle de la *Ligue Nationale*, fondée avec le concours des pouvoirs publics et des grandes associations françaises *pour lutter contre la Propagande ennemie en France*, décide d'adhérer à ce mouvement et s'engage à aider par ses groupes à la diffusion des idées que représente le programme de la Ligue.

1° Répandre dans les populations civiles des villes et des campagnes, les raisons qui justifient l'invincible confiance de la France en la victoire.

2° Montrer à ces populations toute l'étendue des sacrifices qu'impose cette victoire.

Convaincues que la victoire dépendra aussi bien de la résistance morale et du dévouement de la population civile, que de l'héroïsme de l'armée, les sociétés affiliées au *Conseil National des femmes françaises*, apporteront tous leurs efforts à maintenir les sentiments de confiance exigée par le salut de la Patrie.

A l'unanimité, cet ordre du jour présenté par la secrétaire générale, est voté par les déléguées, *à titre individuel*. Elles s'engagent à envoyer dans le plus bref délai, l'adhésion motivée de leur société, elles estiment que par cela même, elles donneront un poids plus grand à cette adhésion.

La Présidente insiste une fois encore, sur la nécessité pour tous ceux qui ont conscience du devoir de tout Français, à l'heure présente, d'apporter à la défense nationale, le concours le plus dévoué. Les applaudissements qui saluent cette péroraison sont un sûr garant que ce vibrant appel a été compris dans sa lettre et dans son esprit.

J. F. R.

&

POUR L'UNITE DE LA MORALE

Le Conseil National des Femmes françaises a demandé aux présidentes de chacune de ses huit sections : Assistance, hygiène, éducation, etc. d'organiser chacune dans le courant de cette année, une conférence pour faire connaître au public le but et le travail de sa section.

La série de ces conférences sera inaugurée par la *Section de l'Unité de la morale et de la répression de la traite des femmes*. La conférence aura lieu au Musée social, 5, rue Las-Cases, le dimanche 11 février à 2 heures et demie. On trouvera des cartes d'invitation à la porte de la salle.

La conférence a pour sujet : *l'Action de la femme sur les mœurs*. Elle sera présidée par M. Yves Guyot, ancien ministre. Mme Avril de Sainte-Croix, Mme de Witt-Schlumberger, Mme le docteur Edwards Pilliet y prendront la parole.

Nous ne saurions trop engager nos lectrices (pas les jeunes filles) et nos lecteurs à se rendre à cette conférence d'un intérêt particulièrement poignant en ce moment, où les maladies vénériennes ont pris un développement si effrayant et où la question de l'hygiène sociale et la question morale sont si intimement liées.

Les femmes conscientes de leurs devoirs envers le pays ont à exercer dans ce domaine, un rôle social de la plus haute importance pour l'avenir de la nation. Cette action doit être envisagée dans l'esprit le plus élevé et rien ne saurait en exagérer la portée.

Union Fraternelle des Femmes

SEANCE DU 31 JANVIER 1917

Malgré la rigueur de la température et la neige menaçante, une assistance nombreuse et attentive est réunie salle du Musée Social, lorsqu'à trois heures, la distinguée présidente de l'U. F. F., Mme Amélie Hammer, ouvre la séance.

Après la lecture du procès-verbal de la précédente réunion faite par notre dévouée secrétaire, Mme Cremnitz (Purphisia), la présidente la remercie et, en quelques mots émus, nous fait part de sa détermination d'abandonner — temporairement, nous l'espérons — les fonctions qu'elle remplit avec un zèle délicat et une grande ponctualité depuis plus de 8 ans.

« C'est une précieuse et chère collaboratrice, dit Mme Hammer, à qui nous offrons tous nos vœux de prompt rétablissement. »

Mme Cremnitz, dont la vue fatiguée réclame du repos et des soins, remercie avec émotion.

Après diverses communications faites par Mme Hammer, notre très active secrétaire générale, Mme Juliette F. Raspail, parle à son tour.

Elle met l'assemblée au courant des démarches qu'elle a faites avec la Présidente et des lettres qu'elle a reçues au sujet des enfants, victimes d'accidents du travail. Elle ne se tient pas satisfaite des chiffres, des statistiques qui lui ont été communiqués et des réponses plutôt évasives qui lui ont été faites.

D'accord avec Mme Hammer, elle annonce que les démarches seront continuées et adresse ses remerciements et ceux du Comité, à M. Ernest Lafont, député de la Loire, qui veut bien les faciliter et joindre ses propres instances aux nôtres.

A propos de la tutelle, Mme J. Raspail déclare que, selon toute probabilité, le rapport de l'honorable M. Guillier, sera enfin discuté en février.

Mme Chevalier-Maresq donne lecture d'un bref exposé des Travaux parlementaires, durant ces dernières semaines, lois discutées ou votées au Sénat et à la Chambre et dont les lectrices de *La Française*, ont déjà eu connaissance.

Nous entrons alors dans la partie essentielle de notre ordre du jour.

Mme Marie Cotte, membre du Comité de l'U. F. F. a bien voulu se charger de faire une enquête très approfondie sur le travail des ouvrières dans les usines de guerre et de résumer pour notre séance, le substantiel rapport qu'elle a adressé, il y a plusieurs mois au Ministre de la Guerre, au Ministre du Travail et au sous-secrétaire d'Etat aux munitions.

Elle parle en toute connaissance de cause ayant recueilli et les avis des patrons et ceux des ouvrières; elle y joint ses appréciations personnelles, puisqu'elle n'a pas hésité à revêtir la blouse et à se mêler aux travailleuses, pour mieux juger leur effort et apprécier leurs doléances.

Nous ne pouvons entrer dans des détails qui dépasseraient le cadre d'un simple compte-rendu ; mais nous tenons à dire que, dans les diverses circulaires émanant du ministère de la Guerre et du sous-secrétariat d'Etat aux munitions et réglementant le travail des femmes, nous avons constaté plusieurs améliorations suggérées par notre active et distinguée collègue.

Aussi l'auditoire entier, s'associe à notre Présidente pour remercier Mme Cotte de son rapport où la documentation s'ajoute à la vraie compréhension de l'heure présente.

La parole consolante, réconfortante du Dr Lesage, nous apporte en quelque sorte, une conclusion à ce qui vient d'être exposé par Mme Cotte.

M. le docteur Lesage, médecin de l'hôpital Hérold, connaît bien l'ouvrière dont il soigne l'enfant avec un dévouement et une science incomparables. C'est la vie de l'une et de l'autre, depuis le jour de la mobilisation qu'il nous dépeint, dans une causerie pleine de charme et de persuasion.

Là encore, nous voudrions pouvoir tout redire, car nous avons profondément senti la sincérité de sa parole et la véracité de ses observations.

C'est le praticien qui parle, quand il nous dit que la femme n'est pas plus épuisée par le travail des munitions que par n'importe quel autre travail d'usine, auquel elle se livrait en temps de paix; que l'effort régulier, rythmique est salutaire au développement physique et esthétique de la femme, à condition qu'elle n'exagère pas cet effort et que l'appât du gain ne la conduise pas à l'excessive fatigue.

Et c'est le membre du Comité du Travail féminin dans les munitions, qui ajoute, ayant longuement enquêté sur ce point, quels es conditions d'hygiène dans lesquelles travaillent les ouvrières, sans être parfaites, sont loin d'être aussi défectueuses qu'on s'est plu à le déclarer. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne doive pas chercher à les améliorer, mais seulement qu'elles sont acceptables et ne peuvent être incriminées sans examen.

Enfin, l'éminent puériculteur termine en ramenant à sa juste proportion, l'alarme qui a été donnée relativement à l'enfant de l'ouvrière d'usine.

La natalité est moindre, parce que les pères sont au front; la mortalité des nourrissons est plus élevée parce que les ouvrières d'usine donnent *le téteron* à leurs enfants et se dispensent de l'allaitement pour aller travailler aux munitions.

Que tous les efforts tendent : 1° à la création de chambres d'allaitement dans les usines ; 2° à éviter aux mères-nourrices, tout travail pénible ou ayant une mauvaise action sur l'allaitement ; 3° à ne pas admettre au travail de nuit les mères d'enfants en bas âge.

Et nous persuerverons ainsi, avec la vie des nourrissons, la santé des mères et l'avenir de la race.

« L'heure est grave : elle n'est ni aux rêves, ni aux regrets ». L'optimisme raisonné du docteur Lesage, est une bonne semence, dont profiteront toutes celles et tous ceux qui l'ont recueillie.

Les âmes sont promptes à s'émouvoir; n'y jetons ni le découragement, ni la peur : le péril n'est pas là!

M. C. M.

Office central de l'Activité Féminine

L'O. C. A. F. continue vaillamment sa tâche, son importante tâche.

L'impulsion qu'ont su lui donner Mmes Jules Siegfried, présidente et Avril de Sainte-Croix, directrice générale, si bien secondée par la dévouée secrétaire générale, Mme Legrand-Falco — fait de cet Office, un organisme supérieur destiné à rendre de très grands services à la Défense nationale.

L'active Mme Avril de Sainte-Croix, que n'arrêtent ni la neige, ni la maladie, a rendu compte dans la dernière réunion du Comité, de son voyage circulaire aux différentes régions où devaient se créer des offices départementaux ou régionaux. C'est ainsi qu'Orléans, Tours, Le Mans, ont organisé des « bureaux de recrutement », où viennent puiser les autorités militaires en peine d'appliquer la circulaire ministérielle du 2 décembre 1916.

Les généreux commandants de régions, les préfets, ont fortement encouragé l'O. C. à continuer ses créations d'offices en province.

A ceux qui fonctionnent depuis le commencement de l'année, viennent s'ajouter d'autres — outre les trois que nous avons citées. — c'st ainsi qu'à Bordeaux, Toulouse, Montauban, Marseille, Lyon; Dijon; des bureaux vont s'ouvrir sous peu de jours. 4.000 hommes ont déjà été remplacés, la nouvelle loi obligera les différents services de l'armée, à remplacer largement les hommes par les femmes. Et ce n'est pas là, le seul but de l'O. C. A. F. Partout où existent les usines, il faut des crèches, des garderies, des réfectoires, des logements ouvriers, partout il faut que des dames bénévoles veillent au bien-être de l'ouvrière. C'est là un noble rôle que remplira l'office central, avec autant d'ardeur qu'elle remplit l'autre.

Les femmes dévouées et intelligentes, qui ont organisé cette œuvre et la perfectionnent tous les jours, seront comme l'a dit si justement un haut personnage, « un des rouages qui avanceront l'heure de la victoire ».

J. F. R.

Collège Libre des Sciences Sociales

Le mardi 13 février, à 4 heures 1/2 précises, 28, rue Serpente, conférence de Mlle Sanua, sur les femmes et le commerce.

La part des Féministes dans l'Œuvre de Guerre

Une de nos abonnées nous écrit :

J'ai relevé dans *La Française*, du 25 novembre, la note suivante :

« J'avais entrepris d'ouvrir une rubrique intitulée « La part des féministes dans l'œuvre de guerre ». Faute de réponse j'ai dû la laisser tomber, tant le mot d'ordre était : « Je ne veux pas qu'on le sache ».

Nous avons été très touchées, mes filles et moi, par vos observations, et je me permets de vous faire connaître une œuvre, toute familiale que nous avons entreprise en août 1915.

Avec de vieux chiffons donnés de part et d'autre, nous avons fait des poignées de fer à repasser. Sur notre demande, plusieurs commerçants de la ville, ont alors accepté de mettre sur leur comptoir, une corbeille contenant des poignées et une tirelire, avec cette mention : Pour donner des vivres aux prisonniers des pays envahis, 0 fr. 25 la poignée.

Nous avons ainsi vendu plus de 2.500 poignées et réalisé un bénéfice de 800 fr.

Avec l'aide de ce petit commerce, nous nous sommes intéressées à 20 prisonniers dont les adresses m'ont été fournies par des blessés que je soigne à l'ambulance et qui, originaires eux-mêmes des pays envahis m'ont recommandé un frère, un cousin, un ami, un voisin... et jamais je n'ai eu le sentiment d'avoir mal placé mes dons. Nous envoyons à ces malheureux un colis mensuel contenant des conserves et des vêtements.

Conformément à la loi nouvelle sur les associations de bienfaisance faisant appel à la générosité publique, nous avons d'ailleurs obtenu l'autorisation de poursuivre notre œuvre. Nous y sommes grandement encouragées, par la reconnaissance et la gratitude que nos protégés nous témoignent.

Certes, notre zèle n'est pas épuisé, et nous avons beaucoup de poignées à vendre, mais l'écoulement devient de plus en plus difficile dans le public orléanais, et nous voyons nos ressources diminuer rapidement.

Aussi nous vous serions bien reconnaissants, si vous pouviez nous aider un peu soit en nous ouvrant des débouchés pour la vente, soit en nous faisant parvenir des chiffons, car notre provision aussi se vide.

G. D'OLIER

Nous signalons à nos lectrices d'intéressant appel de Mme d'Olier et le succès qu'a rencontré son idée ingénieuse.

Pour les Réformés les Veuves & les Orphelins

Le Conseil municipal de Paris, vient de prendre une mesure généreuse envers une catégorie de fonctionnaires dépendant de la ville.

Les fonctionnaires d'ordre pédagogique autres que les instituteurs en service dans les écoles publiques de la ville de Paris (écoles primaires élémentaires, écoles primaires supérieures, écoles professionnelles) et régis par la loi du 9 juin 1853 sur les pensions civiles qui, accomplissant en temps de guerre un service militaire, sont atteints dans l'exécution de ce service de blessures ou d'infirmités ouvrant droit à une pension militaire recevront s'ils se trouvent dans l'impossibilité de continuer leurs fonctions, une allocation municipale annuelle et viagère destinée à compléter jusqu'à concurrence de 1.500 francs, la pension militaire ou civile la plus élevée à laquelle ils auront droit.

Les veuves des fonctionnaires énumérés plus haut et dont le mari sera décédé au service militaire recevront une allocation annuelle et viagère égale à la pension qu'aurait reçue leur mari.

Les orphelins mineurs de ces fonctionnaires auront droit à une pension égale à celle qui aurait été versée à leur mère, jusqu'à l'âge de 18 ans.

(Pour plus amples détails consulter la délibération du Conseil municipal du 8 janvier 1917, publiée au Bulletin municipal.

Chronique des Œuvres et Institutions

L'AIDE MORALE

« L'Aide morale » donnera des séances dimanche, 11 février, dans la salle des Fêtes des mairies du 9e et du 11e, à 2 h. et demie et dans celle du 2e à 4 h. 1/2.

ARMOIRE LORRAINE

Le Comité de l'Armoire Lorraine pour la reconstitution des foyers dévastés par vente 12, rue du Quatre-Septembre. On y trouvera des produits lorrains, broderies, verreries, des produits d'alimentation.

L'œuvre se charge d'envois aux soldats et aux prisonniers — et même d'envois périodiques par abonnements — à des prix avantageux.

ASSOCIATION D'INSTITUTRICES DIPLOMEES

Nous avons eu l'occasion déjà de signaler cette association, qui créée — voici huit ans — 43, rue Richer, s'occupe de placer les institutrices et défend leurs intérêts professionnels. A sa dernière assemblée générale, sous la présidence de Mme Siegfried, c'est avec une légitime fierté que le rapport de Mlle Sanua, secrétaire générale, signalait l'œuvre accomplie cette année. Non seulement les finances de l'A. I. D. lui ont permis, ainsi que nous avons pu le constater dans le rapport de la trésorière, Mlle Savoureux, de vivre, de souscrire au second emprunt national, mais elle a pu créer deux écoles, l'une, celle de gouvernantes, en est à sa troisième session et a déjà vu sortir deux promotions de diplômées; l'autre, celle de Haut Enseignement Commercial, fondée également au mois de mai, au Conservatoire des Arts et Métiers, compte 92 élèves, et a déjà constitué son association d'élèves et anciens élèves. Dans un remarquable rapport, la secrétaire générale de cette jeune association, Mlle Opoix, a expliqué les liens qui l'uniront à l'A. I. D., au point de vue du Bulletin et du service de placement.

Enfin, dans un discours simple et ému, Mme Siegfried a rappelé qu'il a vu naître l'œuvre qui n'avait pas encore d'adhérentes. Elle a su trouver des mots charmants pour évoquer le rôle de la gouvernante, auxiliaire de la maman, et qui doit avoir appris l'art d'élever les petits tout en les amusant. Elle fit allusion aux perspectives qui s'ouvrent devant les futures élèves de l'Ecole de Commerce et souhaita à toutes celles qui se rattachent à l'A. I. D. un brillant avenir.

ECOLE D'INDUSTRIE HOTELIERE

Une Ecole Pratique d'industrie hôtelière va s'ouvrir à Grenoble. Jusqu'à présent, elle est spécialement réservée aux jeunes gens. D'autre part, il nous est annoncé officieusement qu'une section ménagère-hôtelière sera créée à l'Ecole supérieure de jeunes filles de Grenoble. Mais nous espérons que la Ville de Grenoble ne s'en tiendra pas à cette initiative et que l'école Pratique d'Industrie hôtelière ouvrira ses portes aux femmes dont la collaboration sera précieuse pour lutter contre l'intrusion des étrangers dans l'industrie hôtelière.

L'ECHO DES GARÇONS

Un journal vient de naître : « l'Echo des Garçons », organe corporatif des cafés, restaurants, hôtels, organe de défense patriotique et professionnelle, se donnant à tâche de lutter ardemment contre la main-d'œuvre étrangère qui nous envahissait à la veille de la guerre. Son directeur, M. E. Bouligna, nous a annoncé que dans ce journal, seront compris les intérêts professionnels féminins, la main-d'œuvre féminine tendant, de plus en plus, à entrer dans les professions qui l'intéressent. Souhaitons bon accueil à « l'Echo des Garçons », dont le siège social est 287, rue Saint-Denis.

UNION DES CONSOMMATEURS

Il vient de se créer une association générale des consommateurs contre la vie chère. Voici sa devise : « Consommateur, défendez-vous ! Ayez de passivité et d'indifférence ! A la force des corporations, opposez l'Union des consommateurs ! » Cette association, dont le besoin se faisait sentir depuis que les événements ont amené une augmentation de la vie, se propose de lutter contre les abus flagrants des marchands, contre l'inertie de l'Administration et la passivité du public. Son programme est très net et d'une grande envergure. Elle sollicite à la fois l'appui de ceux qui souffrent et de ceux qui ne souffrent pas de la cherté de la vie, tous également intéressés à ce but social : la réduction du prix de la vie, qui doit découler de la réalisation de son programme. Cette œuvre, n'est en rien une société commerciale. On peut y adhérer, moyennant une cotisation de 100 fr., 10 fr. ou 3 fr. Son siège social provisoire est : 188 bis, boulevard Péreire (17e).

COURRIER DES LECTEURS

Madame Lamarque. — Merci de votre intéressant article. Je vous demanderai d'y joindre un petit complément, lors de notre prochaine réunion.

Madame E. M. (Montluçon). — Je transmets votre juste réclamation à qui de droit. Mais pour que nous puissions intervenir, il faudrait que vous nous rédigiez un petit rapport précis des faits, dont vous avez à vous plaindre. De toutes façons, nous ferons allusion dans un prochain article, aux difficultés que rencontrent en général les femmes qui cherchent à se dévouer.

Mme de la V. — Ainsi que vous nous l'avez dit, la bande de la « Française » n'a pas été imprimée pour Nice, mais pour Paris. Merci de votre envoi de documents.

PRÉJUGÉ & PROBLÈME DES SEXES

Le beau livre de Jean Finot, est offert en

Prime gratuite

à tout abonné qui nous procure un second abonnement.

La Presse entière en France et à l'étranger a rendu un magnifique hommage à cet ouvrage qui a été traduit en anglais, en allemand, en espagnol, etc.

« Véritable encyclopédie de la femme, brillante prophétie de ses destinées prochaines », selon M. Seilliers, l'éminent critique des « Débats ». Il est d'après M. Paul Adam « savant à l'infini, plaisant comme une conversation auteur du thé » et pour M. Emile Faguet « un grand livre, un livre de premier rang de ceux que pour être renseigné et averti, il faut avoir lu ».

C'est une véritable bonne fortune pour « La Française », de pouvoir l'offrir en de telles conditions.

Préjugé et Problème des Sexes, se vend 5 francs en librairie.

Nous l'expédions gratuitement à tout abonné, qui nous adresse en plus de son propre abonnement le montant d'un abonnement nouveau, plus 0,50 pour le port du volume. On peut venir le demander à nos bureaux les lundi, mercredi, vendredi de 3 à 5 heures.

L'HUMOUR FEMININ

Nos lecteurs ont trouvé ici plusieurs fois déjà de brillantes fantaisies de l'aimable femme qui signe Paule Lecler. Les tribulations qu'elle souffre depuis la guerre n'ont point altéré, en le verra, la bonne humeur de sa critique. Elle répond à une amie qui a montré quelque émotion à l'idée d'un retour de la polygamie, préconisée par des messieurs de son entourage.

Vraiment! Chère Madame, cette idée d'une loi en faveur de la polygamie vous inquiète, vous croyez possible qu'une telle loi soit votée ? Dormez tranquille, il n'y a aucun danger que les hommes se fourrent dans un pareil pétrin.

Deux femmes légitimes pour un mari ! Passez encore au temps d'Abraham où les patriarches savaient devenir pères à un âge, où notre sexe fort actuel, s'il vit encore, ne sait plus que se souvenir!... Temps heureux que regrettent peut-être les hommes ; temps qui ne reviendra plus, où les femmes admiraient sans restriction ces extraordinaires époux!...

Tout passe, Messieurs... et maintenant les femmes ayant, je le reconnais, beaucoup d'audace vous disent... tendresse, amour, fidélité, tant que vous voudrez, mais donnant donnant.

J'avais toujours regretté de ne pas être un homme, trouvant ce sexe si favorisé au détriment du notre ; mais depuis qu'on a prononcé le mot polygamie je ne regrette plus rien, car je ne voudrais pas être à la place du monsieur, qui épousera deux femmes instruites, intelligentes, raisonnables, pratiques (il y en a, plus qu'on ne pense) et qui toutes deux s'arrangeront pour que leur association marche sur des roulettes et leur rapporte largement de quoi nourrir, élever, instruire et habiller leur nombreuse progéniture.

Sous ce rapport, elles rempliront consciencieusement leur devoir et donneront ensemble à leur mari deux ou trois enfants, chaque année, pour lesquels il devra trimer toute la journée, sans compter la nuit, où en bon père, il bercera les jumelles de Jacqueline ou fournera le biberon dans la bouche du petit garçon d'Hortense.

Ne me parlez pas de jalousie, on n'est jaloux que d'un être aimé, comment voulez-vous que ces femmes complètes et complètement équilibrées, soient jalouses de cette pauvre petite moitié d'homme, que la loi parcimonieuse,voudrait leur donner. Non, ne craignez pas cela, elles s'organiseront au contraire pour que leur « fabrique d'enfants » soit bien tenue, elles se partageront la besogne, s'offriront des petites vacances chacune leur tour, pour que rien ne se dérange, pas même le mari, entre nous, je crois qu'il n'en aura guère envie). Puis le dimanche, autour de la petite table dans l'appartement mignon, se fera le dîner de famille auquel assistera, naturellement, le père de Monsieur, avec ses deux épouses, les pères de ces dames, avec leurs quatre femmes, quelques beaux-frères et belles-sœurs munis de leurs enfants, sans compter ceux de la maison, deux par an au moins... Je vous laisse le soin de faire l'addition de cette réunion de famille, qui sera je pense, aussi charmante que reposante après dix ans de ménage.

Si après quelques dîners de ce genre l'amphitryon n'est pas devenu fou, s'il ne s'est pas jeté à l'eau, c'est qu'il est vraiment un homme supérieur, capable d'avoir un harem... Si j'étais la Loi, j'obligerais cet homme-là à doubler sa production !...

Quelques-uns, peut-être, revenant à de vieilles et chères habitudes essayeront de filer à l'anglaise, après le dîner, pour aller se reposer près de quelque Ninie Pattes en l'air, mais ils auront beau arriver la bouche en cœur, comme ils auront la bourse et les mains vides, les cruelles Ninies, n'auront plus le sourire, elles renverront ces époux, trop fortunés, rejoindre leur nombreuse lignée.

Vous riez j'en suis certaine, Chère Madame et n'avez plus de craintes, car charitablement vous allez signaler ces petits inconvénients au monsieur Candide, qui a songé à proposer cette loi, à première vue si agréable aux hommes. Pensez donc, être le maître adoré de deux femmes! Mais,c'est en cela qu'ils se trompent; ils ne seraient plus à notre époque, ni adorés, ni maîtres, on ne retourne pas en arrière et il serait aussi désastreux pour les hommes, de posséder plusieurs épouses, qu'il leur serait impossible les « pôvres » sans l'aide de jeunes amis complaisants de devenir père à cent cinquante ans.

PAULE LECLER.

P.-S. — Il y aura plus de vieilles filles, c'est vrai, mais en revanche, il y aura moins de vieux garçons.

LA PRESSE & LES FEMMES

Lettres et arts (La Revue) :

Le mouvement féministe s'accentue de plus en plus dans tous les pays alliés. A la lueur de la guerre on a mieux compris les services rendus par les femmes et ceux qu'elles sont appelées à rendre dans l'avenir.

N'a-t-on pas vu M. Edouard Drumont lui-même demander tout récemment, dans un éloquent article de « La Libre Parole », le droit au vote pour les femmes françaises. Que les temps sont loin où l'on criait au scandale lorsque notre directeur publiait, lui-même, ses études en faveur du féminisme, alors qu'il tendait à prouver « la divergence dans l'égalité absolue des sexes » ! Depuis, son « Préjugé des sexes » a été traduit dans toutes des langues, il a fait son tour du monde et il a convaincu les plus réalcitrants.

Notons avec joie le mouvement féministe intense qui se manifeste au Portugal, l'allié devenu si cher à la conscience française; le journal « A Semeadora », républicain féministe des plus vivants, paraît à Lisbonne, sous les auspices de la « Propagande féministe » pour défendre les droits de la femme. Une très belle conférence, faite par Mme Beatriz Pinheiro dans la capitale portugaise, a eu un succès retentissant et vient d'être publiée en plaquette sous le titre « La femme portugaise et la guerre européenne ». Signalons également les éloquentes brochures de Mme Ana de Castro Osorio sur « La femme portugaise et la guerre », « L'héroïsme des femmes », etc.

CAUSERIE FINANCIERE

La rupture des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Allemagne, suivie probablement d'une déclaration de guerre, aura comme aboutissant certain une avance considérable pour la paix que l'Allemagne est la première à réclamer. Il restait à connaître comment les banquiers américains envisageraient cette rupture. La bourse de New-York, avec sa nervosité habituelle, pouvait se laisser aller à des exagérations, puisque dès le 1er février, jour de la remise de la note allemande, les cours avaient baissé dans des proportions réellement exagérées. Rien de semblable ne s'est produit à la Bourse de lundi et c'est à peine si quelques valeurs en vedette, telles que : Utah, Butte, Chino Ray, ont réactionné de cinq ou dix francs. A Paris la réserve a été plus grande, avec plus de bon sens que d'habitude encore, s'il est possible, le marché est resté calme.

La Bourse de Paris étant devenue un marché de transactions au comptant, où les porteurs français ayant l'habitude de fixer des limites de vente, lorsque les cours fléchissent, les ordres deviennent inexécutables et le marché conserve sa stabilité.

Nos rentes 5 et 3 0/0 ne perdent que 0,20 ou 0,30 sur les cours précédents. Le compartiment des obligations de Chemins de fer, les cours sont stabilisés.

Parmi les fonds d'Etat étrangers sont les Fonds Russes retiennent l'attention du marché, toutes les séries ont été recherchées et sont en avance sensible.

Au marché en Banque, les Mines d'or ont été fermes, les mines d'or ont été fermes, les mines mexicaines ont maintenu leur excellente tendance, la plus favorisée a été l'Estrellas qui gagne 20 francs sur les cours de la semaine dernière. Les valeurs russes, la Lena et la Russian Oil ont fait des bonds de 49 à 60 francs sur la première et de 45 à 50 francs, sur la seconde, avec des échanges de milliers de titres. Enfin, les valeurs de caoutchouc sont recherchées : la Financière et la Padang notamment, sur lesquelles on escompte encore de plus hauts cours. Les porphyriques américaines en sympathie avec New York, reviennent en arrière de quelques points. La bourse de ce jour sur tous les groupes russes, a été d'une fermeté et d'une activité remarquables.

BANQUE A. LEVEQUE ET Cie
1, rue de la Banque, Paris

La banque répond gracieusement à toute demande de renseignements de nos abonnés.

PETITES ANNONCES

Défaut de prononciation (bégaiement etc.), **rapidement corrigés** par Mme Gellis, professeur spécialiste, officier d'académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris, 28, rue Vauquelin, Paris-5e

Maisons Recommandées

ALIMENTATION
pour Régime Diététique

FARINEUX MALTES et DIASTASE pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES
Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 6
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves alimentaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES
BIERE FANTA non alcoolique
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
6, rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-6

HORS-D'ŒUVRE
Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, des Mathurins (près la rue Tronchet)
Téléph. : Central 47-68.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Café — Thé — Maté
Variété de Hors-d'Œuvres
Livraisons Paris. — Expéditions Province

La gérante : Jane HIN

Imprimerie F. CONTY, 11, rue Mollien

ECOLE ROY

7 Rue Lagrange PARIS (Ve) 7

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce, aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie
Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance
PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES